



Commune de BERNEVILLE

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d'Arras
Canton d'Avesnes-le-Comte

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 AVRIL 2025

Nombre

De conseillers
en exercice : 10
De présents : 10
De votants : 10

	Prst	Abs	Pouvoir		Prst	Abst	Pouvoir
J. BELLENGIER	x			M. KWASEBART	x		
JF. ALLEGRO	x			O. LALY	x		
F. BOUY	x			O. PAYEN	x		
G. DUBOIS	x			R. PIGACHE	x		
C. BUQUET	x			P. DUBRULLE	x		

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt quatre avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de BERNEVILLE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Julien BELLENGIER, Maire.

2025/10

Monsieur le maire rappelle aux membres du conseil municipal que le projet de rénovation énergétique des logements communaux 2 Rue de Beaumetz à Berneville fait actuellement l'objet d'une procédure de marché public.

OBJET :
**Attribution du marché de
travaux des logements
communaux**

Dans le cadre du marché, ces travaux se décomposent et intègrent notamment les opérations comme suit :

Secrétaire :
Gaëlle DUBOIS

- Lot 1 : Couverture
- Lot 2 : Isolation extérieure
- Lot 3 : Menuiseries extérieure
- Lot 4 : Plomberie
- Lot 5 : Isolation intérieure
- Lot 6 : Électricité
- Lot 7 : Peinture

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 25/04/2025

Compte tenu du coût prévisionnel des travaux d'une valeur de 176.540€ HT, un marché de procédure adaptée a été lancé conformément aux articles L.2123-1 et R.2123-1 du code de la commande publique.

et que la convocation du Conseil avait été faite le 20/04/2025

La date limite de dépôt des offres était fixée au vendredi 4 Avril à 12h.

Une analyse technique, financière et administrative a été réalisée par la société VDM concept qui assure la maîtrise d'œuvre sur ce dossier. La commission d'analyse des offres s'est réunie le mercredi 23 avril.

Après présentation des offres et de l'analyse, le conseil Municipal après avoir délibéré DÉCIDE à l'unanimité :

► D'attribuer le marché de rénovation énergétique des logements communaux 2 Rue de Beaumetz comme suit :

- **Lot 1 : Couverture**, à la société SARL Quillet Duquesne situé 29 rue le Sergeant 62175 HENDECOURT-LES-RANSART pour un montant de travaux s'élevant à 36989,05€ HT

- **Lot 2 : Isolation extérieur**, à la société Allée de Suède 62223 FEUCHY pour un montant de travaux de 31724,35€ HT
 - **Lot 3 : Menuiseries extérieur**, à la société C4M SARL situé Zone Artoipôle – Allée de Suède 62223 FEUCHY pour un montant de travaux s'élevant à 21716,86€ HT
 - **Lot 4 : Plomberie**, à la société EIRL PLUS FROID Gawor Laurent situé 29 Rue James Watt 62000 DAINVILLE pour un montant de travaux s'élevant à 27888,06€ HT
 - **Lot 5 : Isolation intérieure**, à la société MAD ISOLATION SAS situé 34 Avenue Maurice Plongeron 51100 REIMS pour un montant de travaux s'élevant à 8385€ HT
 - **Lot 6 : Électricité**, à la société GREENING situé 43 Rue Pasteur 59490 SOMAIN pour un montant de travaux s'élevant à 2867,35€ HT
 - **Lot 7 : Peinture**, à la société VERET situé Cellule B de l'atelier N3 Zone artisanale du Carrefour de l'Artois Route départementale 950 62490 FRESNES LES MONTAUBAN pour un montant de travaux s'élevant à 6060,17€ HT
- D'autoriser le maire à signer toutes les pièces constitutives du marché de travaux
- D'autoriser le maire à effectuer l'ensemble des démarches nécessaires à l'exécution du marché de travaux, solliciter toutes les autorisations nécessaires à la réalisation du marché.

Ainsi fait et délibéré, publié et affiché, certifié et rendu exécutoire, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique Télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.